



# PROCEDURE D'INSCRIPTION AUX SORTIES CHAPTER



Bonjour,

Le site du Chapter vous permet de connaître les événements à venir. L'ouverture des inscriptions n'est effective qu'après l'envoi de l'invitation par mail.

## **Merci de respecter cette procédure d'inscription :**

- 1) Toutes les invitations aux sorties vous sont envoyées par email. Les invitations sont consultables sur le site du Chapter **jusqu'à la date de sortie incluse**, dans la rubrique «Inscriptions».
- 2) Une sortie me plaît, **je m'inscris sur le site du Chapter** sous la rubrique « Accès Membres » et la sous-rubrique « Inscription » (cela détermine l'ordre d'arrivée des inscriptions). **Attention**, le calcul des kilomètres pour bénéficier d'une remise par S-ONE ne prend en compte que les personnes inscrites sur le site.
- 3) **Je paye avant la date limite indiquée sur l'invitation (virements à privilégier, chèques à l'ordre d'ABC ou espèces)**. Le RIB du Chapter est disponible sous Accès Membres / Inscriptions. **Mon inscription est confirmée une fois le règlement arrivé**. Je peux aussi transmettre mon règlement par courrier à ESSONNE BALLAINVILLIERS CHAPTER chez S-ONE - 58/60 Avenue de la Division Leclerc – 91160 BALLANVILLIERS ou le déposer dans la boîte aux lettres du Chapter. Dans ce cas, je préviens le trésorier.
- 4) **Plus de relance avant la date limite**, et si je n'ai pas réglé (**règlement arrivé**) à cette date, mon inscription sera automatiquement annulée.
- 5) Je peux annuler mon inscription **avant la date de clôture**, grâce au code annulation envoyé lors de l'inscription. Si j'ai payé, je serai remboursé. Après cette date, si j'annule ma participation, je ne serai pas remboursé, sauf cas de force majeure (laissé à l'appréciation du bureau). Dans l'hypothèse où le remboursement serait accordé, celui-ci s'effectuera uniquement par virement (RIB à fournir au trésorier) afin d'éviter les retards d'encaissement de nos chèques. Si j'ai perdu le code d'annulation, je clique sur le bouton « Récupérer un code perdu » puis je suis les instructions.
- 6) S'il n'y a plus de place et qu'une liste d'attente est mise en place, je m'inscris et je paye. En cas de désistement, je serai informé par email et je pourrai participer. Sinon je serai remboursé.
- 7) Toutes les informations pour se rendre au point de rendez-vous sont mentionnées sur le bulletin d'inscription (détail de la sortie, lieu et heure de rendez-vous, N° de tél de l'organisateur).

Merci de votre compréhension.

A bientôt

**LE BUREAU**

**Essonne Ballainvilliers Chapter**